



Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de l'Agence

séance du 11 décembre 2018 - 14h

Personnels du siège

Retour enquête propreté

28 agents seulement ont répondu à cette enquête. Pour la FSU, cela montre une fois de plus que les questions de QVT (qualité de vie au travail) ne sont pas encore entrées dans les mœurs et qu'il faut poursuivre notre travail de sensibilisation auprès des agents. L'enquête fait apparaître un taux de satisfaction globalement satisfaisant sur Nantes et plus mitigé sur Paris où plus des trois quart des personnels ne sont ni satisfaits de la propreté des sols ni du nettoyage des bureaux. La Secrétaire générale adjointe précise que les bureaux ne peuvent être nettoyés que s'ils sont rangés par les agents.

Nantes, visite des unités de travail

La date du **24 janvier** est arrêtée. Les représentants du personnel au titre de la FSU ont souhaité ajouter à la délibération les points suivants :

- les conséquences en matière de conditions de travail de la fusion et de la réorganisation des services
- la possibilité en fin de visite de rencontrer les agents en entretiens individuels ou collectifs

La délibération finale intègre ces éléments.

Le planning de la visite sera préparé et proposé par la Secrétaire générale adjointe et l'assistant de prévention du site nantais.

Un protocole de visite a été rédigé et proposé aux autres membres du CHSCT par la FSU en amont de l'instance. Toutes les organisations syndicales ont validé ce document. L'idée de ce protocole est apparue après la dernière visite des locaux parisiens afin d'améliorer l'efficacité et l'organisation de telles visites. L'Agence ne souhaite pas mettre en place un protocole, prétextant un alourdissement des procédures, ce que contestent toutes les organisations syndicales. Devant le désaccord persistant entre la direction et les représentants du personnel, il a été décidé de faire un nouveau bilan après la visite du site nantais.

Questions déposées par la FSU

Paris : suite à la réunion entre l'Agence et le propriétaire des bâtiments qui devait avoir lieu le 6 septembre dernier, pourrait-on faire un nouveau point d'étape sur l'évolution des aménagements proposés lors de la visite des locaux parisiens du 9 novembre 2017 (portes coupe-feu, sécurisation du service informatique et installation d'interrupteurs pour la lumière, résultats de l'étude sur l'éclairage).

Un bilan est présenté :

- les portes coupe-feu : le propriétaire ne veut pas assumer les frais de pose de ventouses magnétiques ;
- des fuites d'eau liées à des problèmes de joints défectueux sur les canalisations ont affecté le service pédagogique et le service informatique. La moquette du service pédagogique devra être changée ;
- les travaux de sécurisation du service informatique auront lieu en janvier/février (le marché a été passé) ;
- problèmes de lumière : les personnels qui avaient fait les remarques sont partis et il a été précisé qu'il n'y avait eu depuis aucune plainte.

Paris, rez-de-jardin : comment l'AEFE compte-t-elle répondre aux problèmes vécus par les personnels (absence de luminosité naturelle, problèmes d'allergies liées à l'absence de purification de l'air et à la moquette...)?

L'Agence travaille pour le moment à une solution visant à repositionner certains postes à un autre étage de l'Agence. Mais, selon le directeur, il sera difficile de déplacer l'ensemble des services. Le traitement sera donc fait au cas par cas. La FSU a fait, en séance, une proposition pour déplacer les agents dont les bureaux sont enclavés. Cette proposition n'a pour l'instant pu être développée.

Il est important de rappeler que les agents concernés par des problèmes de condition de travail (comme ici ceux liés à la ventilation et à l'absence de luminosité) doivent impérativement remplir le registre dématérialisé.

*Pour la FSU (SNUIPP- SNES- SNEP)
Catherine DESLIENS, Jean-Michel CHASSAGNE,
Annie DELPORTE, Anthony DELTOUR, Patrick SOLDAT*

